

Communiqué / 2 octobre 2024

DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE BREEGA DANS LE CADRE DE LA LEVÉE DE FONDS DE 11 MILLIONS D'EUROS DE LA START-UP FRANÇAISE JUMP

Créée en 2021, la start-up Jump propose une plateforme tout-en-un conçue pour les indépendants, offrant une solution complète alliant liberté du freelancing et sécurité du salariat.

Breega, accompagné du cabinet Degroux Brugère a mené une levée de fonds de 11 millions d'euros en série A, avec la participation d'Index Ventures et de RAISE Seed For Good, afin d'accélérer l'expansion de la jeune start-up française.

Avec près de 2 000 salariés portés et un volume d'affaires annualisé de 150 millions d'euros, ce financement permettra également à la société, qui cible désormais le marché européen et notamment le marché outre-manche, de renforcer sa présence à l'étranger.

Jump avait déjà franchi une étape importante en mai dernier en lançant son offre « Jump Open », une solution 100% gratuite à destination des jeunes indépendants souhaitant se lancer sans barrières administratives.

Jérémie Swiecznik, associé du Pôle Transactionnel a participé à cette opération, aux côtés de Benoît Courtet, *counsel*.

Jump était conseillée par le cabinet Parallel Avocats.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO / private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, droit des contrats.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une vingtaine de *counsel*s et collaborateurs.